

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3493 - VENDREDI 17 MAI 2019

MISE EN TRAIN DE NOUVEAUX GOUVERNEURS

Plaidoyer en faveur d'un plan d'urgence de reconstruction des provinces



Félix Tshisekedi posant avec les gouverneurs élus

Pour propulser la croissance économique de leurs entités respectives, les gouverneurs et vice-gouverneurs récemment élus, ayant participé au séminaire de cadrage et de mise en train à Kinshasa (du 13 au 15 mai), ont sollicité du chef de l'Etat, une dotation de trois à quatre milliards de dollars américains à affecter dans des projets d'infrastructures afin de viabiliser leurs entités respectives.

Intervenant à la clôture de ce forum, le Premier ministre sortant, Bruno Tshibala, les a rassurés par rapport à la rétrocession qui sera octroyée aux provinces conformément à la Constitution et à la promesse leur faite dernièrement par le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi.

Page 3

KINSHASA-BRAZZAVILLE

Les notables Ne-Kongo opposés à la construction du pont route-rail

Dans une déclaration faite le 15 mai, les notables de la province du Kongo-central se sont dits opposés à la construction du pont reliant Kinshasa et Brazzaville. Selon eux, ce projet dont le début des travaux est annoncé pour août 2020 est suicidaire pour les installations portuaires de leur province. « Le pont route-rail va asphyxier les ports de Matadi et de Boma », ont-ils prévenu.

Tout en plaidant pour l'abandon du projet, ils posent néanmoins comme préalable, la construction du port en eaux profondes à Banana pour faire le contrepoint à celui de Pointe-Noire, en République du Congo.

Page 3



Le port de Matadi

INTÉRIM À LA PRÉSIDENTIE DE L'UDPS

Jean-Marc Kabund entre soutiens et contestations

Deux camps s'opposent au sein du parti autour de l'intérim que le président Félix Tshisekedi avait accordé à son ancien secrétaire général. Entre vieille jurisprudence et non-conformité aux statuts, les arguments ne manquent pas pour appuyer ou non le choix controversé de Jean Marc Kabund. Les deux camps se sont affrontés à coups de projectiles, le 8 mai, à la résidence de feu Etienne Tshisekedi. Un fait insolite qui a suscité le courroux des fondateurs, co-fondateurs et pionniers de l'UDPS qui parlent d'un véritable « crime de lèse-majesté et d'acte de haute trahison vis-à-vis de toutes les victimes et de tous les martyrs de la démocratie ».

Page 2



Jean Marc Kabund-a-Kabund

OUVRAGE

L'Académie des beaux-arts relance la publication de ses « Annales »

La relance de la publication réalisée avec beaucoup d'entrain par le comité de rédaction des « Annales de l'ABA » est, pour le Pr Henri Kalama, « un motif de fierté ». Le directeur général de l'Académie des beaux-arts (ABA) a motivé l'interruption momentanée de la parution de la revue scientifique de son institution par « un souci de qualité ». Il a confié au Courrier de Kinshasa avoir constaté « comme un relâchement » dans sa réalisation.

Affirmant son « réel plaisir » à relancer les « Annales », il a dès lors tenu la nouvelle publication présentée au public le 13 mai, dans la salle Pool Image du département de peinture, comme un gage, celui d'avoir relevé le défi qualitatif.

Page 4

INTÉRIM À LA PRÉSIDENTIE DE L'UDPS

Jean-Marc Kabund entre soutiens et contestations

Deux camps s'opposent actuellement au sein du parti autour de l'intérim que le président Félix Tshisekedi avait accordé à son ancien secrétaire général. Entre vieille jurisprudence et non-conformité aux statuts, les arguments ne manquent pas pour appuyer ou non le choix controversé de Jean Marc Kabund.

L'intérim que continue d'assumer Jean-Marc Kabund, nonobstant ses nouvelles fonctions de premier vice-président de l'Assemblée nationale, soulève des vagues au siège de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS). Chose que refusent d'admettre certains cadres du parti qui jugent l'intérim de Kabund non conforme aux statuts du parti, quand bien même il est le fait du président de la République, Félix Tshisekedi, qui a décidé d'autorité de nommer à ce poste celui qui était jusque-là secrétaire général de l'UDPS.

Ecartelée entre les pro et les anti Kabund, chacun y allant de son argument pour soutenir ou couler l'intérim, l'UDPS aura vu ses membres s'entredéchirer au point de transformer la résidence du défunt Etienne Tshisekedi en un lieu de règlement de comptes. La bataille rangée ayant mis aux prises ces deux groupes antagonistes, le 8 mai, est symptomatique du climat malsain qui prévaut à la direction de l'UDPS où l'on ne semble plus parler le même langage. Ce jour-là, Victor Wakwenda et Jacquemin Shabani, respectivement président de la convention du parti et patron de la commission électorale permanente du parti, ont fait irruption au siège, accompagnés d'une foule de militants hystériques. La motivation était simple : procéder à l'installation du directoire censé prendre la présidence du parti à la suite de l'indisponibilité de Félix Tshisekedi, pris par ses fonctions de président de la République.

Le tandem Victor Wakwenda-Jacquemin Shabani pensait être en phase avec les statuts régissant le fonctionnement du parti, précisément en son article 26. Celui-ci stipule : « En cas de décès, de démission, d'empêchement définitif, expiration de mandat ou interdiction d'exercer du président du parti, un directoire composé du président en exercice de la Convention démocratique du parti, du secrétaire général du parti et du président de la Commission électorale permanente, assume son intérim pour un délai ne dépassant pas trente jours au cours duquel il est tenu de convoquer une session extraordinaire du congrès. Les décisions pendant l'intérim doivent être prises par consensus ».

Selon ce groupe, Jean Marc Kabund n'est pas à sa place en tant que président intérimaire parce que sa nomination n'est pas conforme aux statuts du parti. Ce que rejettent les pro Kabund qui recourent à une jurisprudence née à l'époque où le parti avait laissé l'intérim de la présidence



Jean Marc Kabund

être assurée, pendant trois ans durant, par le secrétaire général en l'absence d'Etienne Tshisekedi en soins médicaux en Europe. Il n'était pas question d'un quelconque directoire ! Les deux groupes campant, chacun, sur sa position, il devient quasi impossible de rallier les points de vue. Toute conciliation entre les deux camps paraît de plus en plus hypothétique. Surtout qu'ils ont administré la preuve de leur degré d'antagonisme, le 8 mai, lorsqu'ils se sont affrontés au siège du parti, usant des projectiles et autres armes blanches, faisant quelques blessés.

Ce qui a suscité le courroux des fondateurs, co-fondateurs et pionniers de l'UDPS. « La résidence de feu Etienne Tshisekedi demeure le symbole de notre lutte, le temple mythique de la démocratie et lieu sacré de notre résistance politique. Le drame observé le 8 mai constitue un véritable crime de lèse-majesté, en même temps qu'un acte de haute trahison vis-à-vis de toutes les victimes et de tous les martyrs de la démocratie pour la libération du peuple congolais », a déclaré Paul Kapita qui s'exprimait au nom du collectif.

Alain Diasso

NORD-KIVU / L'ITURI

Une centaine d'agents de santé touchée par Ebola

Dans la riposte contre l'épidémie, les agents de santé sont les plus exposés par le fait d'être en contact permanent avec les patients.

Selon les données du ministère de la Santé, depuis le début de la dixième épidémie d'Ebola dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, le cumul des cas confirmés ou probables parmi les agents de santé est de cent deux, soit 5,9 % de l'ensemble des cas confirmés ou probables. Il est aussi à déplorer des cas de décès parmi eux dont le nombre s'élève à trente-quatre.

En prenant en compte le nombre des cas confirmés parmi les agents de santé et ceux d'autres malades, le cumul des cas est de 1739 dans les deux provinces touchées, dont 1651 sont confirmés et quatre-vingt-huit probables. Au total, 1147 décès dont 1059 confirmés et quatre-vingt-huit probables. L'on signale aussi des cas de guérison 459 malades.

A la date du 14 mai, il ya eu trois cent trente-deux cas suspects qui sont en cours d'investigation. Dix-neuf nouveaux cas confirmés ont aussi été signalés: sept à Mabalako, quatre à Musienene, trois à Katwa, deux à Beni, un à Mandima, un à Lubero et le dernier à Butembo. Onze nouveaux décès de cas confirmés ont été déclarés dont six décès communautaires, à savoir deux à Mabalako, deux à Katwa, un à Musienene et l'autre à Butembo.

Aux centres de traitement Ebola, cinq personnes y sont décédées dont deux à Butembo, deux à Beni et un à Mandima. Plus de cent mille personnes ont été vaccinées dans plusieurs zones de santé (Katwa, Beni, Butembo, Mabalako, Mandima, Kalunguta...) depuis le 8 août 2018.

Blandine Lusimana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé
Ngoni

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

KINSHASA-BRAZZA

Les notables kongo opposés à la construction du pont route-rail

Les dépositaires du pouvoir ancestral de la province ont estimé, dans une déclaration rendue publique le 15 mai, que le projet dont le début des travaux est annoncé pour août 2020, est suicidaire pour leurs installations portuaires, notamment celles de Matadi et de Boma.

Les notables du Kongo central ont promis de mener des actions pour que le projet soit abandonné. Ils posent également comme préalable, la construction du port en eaux profondes à Banana, qu'ils considèrent comme le contrepoids du port de Pointe-Noire, en République du Congo. « *S'ils veulent construire ce pont, qu'ils commencent par construire le port en eaux profondes de Banana, à Moanda* », ont-ils préconisé.

De son côté, le député provincial, Jean-Claude Vuemba, qui est parmi ceux qui n'ont jamais voulu de la primauté du pont route-rail sur le port en eaux profondes de Banana, brandit la menace pour le Kongo central de recourir à l'auto-détermination.

L'élu de Kasangulu a rendu visite, le 16 mai, au leader du mouvement politico-religieux Bundu Dia Mayala, Ne Muanda Nsemi, dans sa résidence à Kinshasa. Il a réitéré son rejet de ce projet de construction du pont entre Kinshasa et Brazzaville, soutenant qu'avant de lancer ce projet, le gouvernement doit s'investir pour la construction du port en eaux pro-



La maquette du pont route-rail

fondex de Banana.

Comme ses frères de province, Jean-Claude Vuemba revient sur l'autodétermination de cette partie de la République démocratique du Congo. « *Si on essaie de jeter le pont route-rail Kinshasa-Brazzaville avant l'installation du port en eaux profondes de Banana, je crois que*

le peuple du Kongo central doit assumer ses responsabilités dans l'auto-détermination de notre province parce que ça serait la mort de notre province et nous ne l'accepterons jamais », a-t-il menacé. La construction du pont route-rail Kinshasa-Brazzaville, dont le coût est évalué à cinq cent cinquante millions

de dollars américains, est un projet soutenu par la Banque mondiale, qui avait annoncé le début des travaux pour août 2020. Dans le financement de ce projet, la Banque africaine de développement a déjà rendu disponibles deux cent dix millions.

Lucien Dianzenza

DÉVELOPPEMENT

L'agriculture reste un grand pilier de la lutte contre la pauvreté

L'abandon du secteur agricole au profit des transports ou des mines a contribué largement au maintien de la population dans la précarité, confirme le dernier rapport de la Banque mondiale (BM) sur l'évaluation de la pauvreté.

Pour certains observateurs de la vie socio-économique nationale, le dernier rapport de la BM ne fait que rappeler un paradoxe purement congolais. En effet, au fil des années, voire des décennies, la population éparpillée sur l'étendue du territoire national a fini par désertir le secteur très stratégique de l'agriculture au profit d'autres plus lucratifs comme les mines et les transports. En somme, tout le discours politique distillé sur la relance de ce secteur ne s'est pas accompagné des véritables politiques nationales visant l'agriculture. Cet abandon du reste progressif a permis à la pauvreté de gagner du terrain rapidement. Selon la BM, il ne serait pas exagéré de le présenter comme l'une des causes majeures de la montée de la pauvreté dans le pays.

La BM fait un constat assez accablant dans son rapport. Entre 2005 et 2012, la période d'évaluation, la majorité des pauvres en RDC se trouvait paradoxalement dans des zones rurales dotées des terres arables et des points d'eau naturels. Ce potentiel agricole non négligeable n'a pas conduit au déclin économique tant attendu. Au contraire, insiste le document, les ménages agri-

coles se sont heurtés à de sérieuses contraintes liées à la production. Par ailleurs, il n'a jamais existé de stratégie cohérente pour booster le développement économique à partir de l'agriculture. Ce secteur a commencé à se buter à un retrait progressif des acteurs gouvernementaux à cause, notamment, des conflits armés. Dans la région, la RDC se trouve actuellement à la queue des pays africains qui consentent de plus en plus d'investissements dans le secteur agricole. Faut-il rappeler que le continent africain est bien parti pour prendre la tête des régions les plus peuplées du monde d'ici aux prochaines décennies? Malheureusement, l'on parle toujours de la faiblesse de la valeur ajoutée agricole par travailleur et du rendement des céréales par hectares. Le pays enregistre deux cent vingt-quatre dollars américains de valeur ajoutée agricole par travailleur et 767 kg de rendement des céréales par hectare contre une moyenne subsaharienne de sept cent six dollars américains et 1 433 kg/ha. La RDC n'a pas connu une évolution efficiente des deux indicateurs dans la période sous examen, soit entre 200 et 2013. Quant aux recommandations de la BM, elles proposent concrètement la priorisation de l'agriculture et du développement rural dans le cadre de l'élaboration des politiques nationales visant à assurer les moyens de subsistance et la réduction de la pauvreté.

Laurent Essolomwa

DÉVELOPPEMENT DES PROVINCES

Les gouverneurs plaident pour un plan d'urgence de reconstruction

Pour propulser la croissance économique de leurs entités respectives, leurs gestionnaires ont sollicité du chef de l'Etat, au terme du séminaire de mise en train organisé en leur faveur à Kinshasa, une dotation de trois à quatre milliards de dollars américains à affecter dans des projets d'infrastructures et structurants.

Le séminaire de cadrage et de mise en train de nouveaux élus des provinces s'est achevé, le 15 mai, après deux jours d'intenses travaux qui ont permis aux participants d'acquiescer la formation nécessaire que requiert leur nouveau statut de gestionnaires des entités administratives et politiques. En effet, les provinces qu'ils vont administrer, en tant que gouverneurs, sont des entités censées répondre aux impératifs d'une gestion efficiente susceptible d'impulser le développement souhaité. En attendant leur investiture le 20 mai, précédée par la présentation de leurs programmes respectifs devant les assemblées provinciales, cette mise en train était opportune pour renfoncer leurs capacités dans leur prochain exercice de gestion de leurs entités.

Intervenant à la cérémonie de clôture, le Premier ministre, Bruno Tshibala, qui représentait à l'occasion le chef de l'Etat, a exhorté les participants à faire preuve d'audace et de pragmatisme dans le contexte action-résultat dans lequel ils vont évoluer, le spectre de la sanction suspendue sur leur tête. « *Les défis qui vous attendent sont multiples et non insurmontables* », a-t-il déclaré, tout en interpellant les gouverneurs sur la nécessité de répondre à l'idéal de changement découlant du programme de développement du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi.

« *Dans l'adversité, sachez privilégier l'intérêt de l'Etat en évitant des querelles byzantines et en tirant les leçons de l'instabilité*

institutionnelle qui, par le passé récent, a paralysé certaines provinces le plus souvent les moins dotées en infrastructures qui ont ainsi connu une inertie à cause de ces mésententes et désaccords stériles », leur a-t-il lancé. Le chef du gouvernement a terminé son adresse en rassurant les gouverneurs par rapport à la rétrocession qui sera octroyée aux provinces, conformément à la Constitution et à la promesse leur faite dernièrement par Félix Tshisekedi.

Durant les travaux de ce séminaire de mise à niveau, les gouverneurs de province n'ont pas manqué d'exprimer des revendications touchant notamment aux difficultés qui sont les leurs dans l'administration des entités sous leur contrôle. Aussi, pour propulser la croissance économique de ces entités respectives, ils ont sollicité du chef de l'Etat une dotation de trois à quatre milliards de dollars américains, à affecter dans des projets d'infrastructures et structurants. Dans le même ordre d'idées, ils ont appelé à la mise en place d'un plan d'urgence de reconstruction des provinces compte tenu de l'état de délabrement très avancé des infrastructures. Ils ont, en outre, plaidé pour que les fonds d'investissements alloués aux provinces leur soient restitués et qu'un éclairage nouveau soit apporté au fonctionnement des services déconcentrés du pouvoir central en provinces. Pour ce faire, ils ont sollicité qu'un atelier d'harmonisation impliquant le ministère de l'Intérieur, de la décentralisation et celui de la Fonction publique soit organisé dans les meilleurs délais pour tirer les choses au clair en termes d'attributions des uns et des autres. À l'issue de ce séminaire qui s'est déroulé du 13 au 15 mai, des brevets de participation ont été remis aux gouverneurs et vice-gouverneurs de province.

Alain Diasso

OUVRAGE

L'Académie des Beaux-arts relance la publication de ses «Annales»

Le numéro 7 de la revue scientifique publiée en cent exemplaires, aux éditions du Cedesurk, a fait l'objet d'une présentation publique, le 13 mai, dans la Salle Pool Image du département de peinture.

La relance de la publication réalisée avec beaucoup d'entrain par le comité de rédaction des «Annales de l'ABA» est, pour le Pr Henri Kalama, « un motif de fierté ». Sentiment qu'il a appelé avec raison l'ensemble de son institution à avoir en partage. Le directeur général de l'Académie des Beaux-arts (ABA) a motivé l'interruption momentanée de la parution de la revue scientifique de son institution par « un souci de qualité ». Il a confié au Courrier de Kinshasa avoir constaté « comme un relâchement » dans sa réalisation. Ce qui a conforté son propos lors de la présentation générale de la revue qu'il a opérée en personne. Affirmant son « réel plaisir » à relancer les «Annales», il a dès lors tenu la nouvelle publication comme un gage, celui d'avoir relevé le défi au niveau qualitatif. Dans le tout nouveau numéro des «Annales de l'ABA», il est question « de l'art et de la culture, la théorie de l'art, la manière dont l'art ou la culture peuvent contribuer au développement et à la création d'une pensée nationale », a dit le Pr Henri Kalama. Une matière choisie à propos car, comme il affirmait au préalable à l'assistance,



Le Pr Henri Kalama présentant les Annales de l'ABA n°7/Photo JM Lusala

« l'art ou l'activité artistique, participe à la construction dynamique des identités sociales qui résultent à la fois de l'histoire et des projets communs selon les besoins et enjeux sociaux de l'ère ». Et donc, quoi de plus normal qu'en « ce siècle de la mondialisation, l'art contemporain surtout, assume nécessairement un rôle déterminant dans l'invention et la pratique de nouveaux modes de vie au niveau planétaire par l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication ». Aussi, a-t-il averti : « les quatorze articles réunis dans ce numéro 7, le démontrent amplement ».

Cinq exposés instructifs
Le Pr Henri Kalama l'a d'autant plus

réaffirmé au Courrier de Kinshasa que de son point de vue, la revue scientifique répond à un double besoin de l'ABA, à savoir « la production de connaissances qualitatives en arts et leur diffusion », soulignant : « en plus d'être un outil de promotion de grade, d'espace de réflexion et d'échanges, ces Annales doivent constituer un lieu de présentation au public et de valorisation des travaux de recherche de notre corps académique et scientifique ». Et d'ajouter avec conviction : « Ils doivent être un lieu de vulgarisation des savoirs artistiques et culturelles des spécialistes, praticiens et critiques d'arts dans le but de perfectionner notre savoir-faire et de libérer la créativité, spécia-

lement dans le domaine des arts plastiques et graphiques ».

Les exposés des cinq des quatorze auteurs à l'occasion ont instruit plus d'un sur l'intéressant contenu des «Annales de l'ABA n°7», évoqués par le Pr Henri Kalama lors de sa présentation. Le Pr Mukendji Mbandakulu a fait l'énoncé du « Protocole de rédaction » qui s'est étendu sur les « instructions aux auteurs ». L'on note qu'avec trois de ses quatre articles révélés, la rubrique art, culture et société a été particulièrement à l'honneur. Le chef de travaux, Charles Tumba Kekwo, a, à cet effet, entretenu l'assistance sur « L'objet-mobilier : une communication entre les êtres ». Pour sa part, l'assistant Hervé Gambangu a parlé de « La conservation-restauration, connaissance d'un domaine méconnu en RD Congo ». Quant au Pr Henri Kalama, il a abordé les « Problèmes contextuels et conceptuels de la "découverte" de l'art "nègre" et du renouveau de l'art occidental ». La question environnementale, un des sujets brûlants de l'heure, a également sa place dans la rubrique art et environnement. L'« Application des déchets plastiques à la création de sculpture » est l'un des deux articles faisant écho de l'ancrage des artistes dans leur environnement présenté par l'assistant Botulu Mbuli.

Nioni Masela

HUMOUR

Le Salop'arts Tour ou faire tomber Kinshasa de rire

La bande à Ronsia Kukielukila s'est mis en tête de gagner la ville en lui offrant de manière régulière des moments de délire, « Les nuits de la bonne humeur », dont les deux premières dates sont les soirées du 16 et 17 mai, annoncées au Metro Bar de Bandal.

L'entrée uniquement sur invitation aux deux premières « Nuits de la bonne humeur » marque le début du Salop'arts Tour. La ronde des divers lieux plutôt bien fréquentés et réputés de la ville, c'est ce que s'est promis de faire le collec-

tif des jeunes humoristes de la capitale jusqu'au mois d'octobre. Les Salop'arts ne vont assurément pas y aller de main morte. Ils semblent avoir mis le paquet comme laisse sous-entendre le mot écrit sur l'invitation. « Venez vous éclater de rire

et perdre connaissance s'il le faut », peut-on y lire. Quel moyen a-t-on de se prémunir contre pareil conseil ? Les mines facétieuses affichées sur les cartons d'invitation augurent bien le sort réservé aux hôtes des humoristes.

La brochette des douze artistes qui s'en va à l'aventure forte de la notoriété de leur mentor qui leur profite est bien enthousiaste. Par ailleurs, il est certain d'entre eux à l'instar de Princesse Watuwila, l'une des « jumelles » Nyota qui connaît aussi déjà un succès de son côté. Et bien au-delà de Kinshasa et de la République démocratique du Congo pour avoir pris part notamment au Parlement du rire, à deux reprises, aux festivals internationaux Abidjan capitale du rire et Tuseo du Congo-Brazza. La jeune humoriste formée à « l'école » de Ronsia qui l'a prise sous son aile et lui a appris les fondamentaux de la profession est à présent sur ses traces. Tel père, telle fille, ce serait bien le cas de le dire.

En outre, le reste de la bande formé d'individualités des talents dont l'avenir reste très prometteur se crée son public au fil des presta-

tions. En effet, c'est au gré des rencontres organisées par leur mentor dont leur programme TV dédié, le fameux Bistrot des Salop'arts qu'ils se font connaître du public. La Halle Comedy Club à laquelle certains d'entre eux étaient à l'affiche, notamment Hervé Mukendi, est l'une de ses importantes vitrines que Ronsia a jusqu'ici offert à ses poulains. Il ne reste pas moins que l'aura du « maître » s'étend aux maîtres et fait donc son effet.

Le lancement du Salop'arts Tour se fait donc autour de deux soirées VIP. Son affiche est constituée, comme souligné plus haut, d'une douzaine d'humoristes avec en tête Princesse Watuwila, Josué Mpaka, Hervé Mukendi, Kevin Zola, Dayana Esebe, Mardoché Mukimi, Mike Pensée, Les Cracks, Ely Muyuku, Stress Muya, Stevy Ilanga et Alain Dooli. Ronsia, invité de marque des deux « Nuits de la bonne humeur » se produira donc lui aussi au Métro Bar de Bandal. Rappelons que rendez-vous y est donné aux Kinois à partir de 18h30. Une invitation à ne manquer sous aucun prétexte!

N.M.



Le Salop'arts Tour commence avec deux soirées

Programme des Nations Unies pour le Développement



AVIS DE VACANCE DE POSTE
(Republication)

(Interne et Externe)

**Les valeurs fondamentales des Nations Unies :
Intégrité. Professionnalisme. Respect de la diversité**

Le Bureau de la Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République du Congo, à Brazzaville, recherche pour son Laboratoire d'innovation :

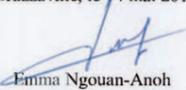
Titres des postes	Durée et type du contrat	Lieu d'affectation	Date prise de fonction
Un(e) Responsable de l'Expérimentation	Type de contrat FTA (Fixed Term-Appointment) Grade NOB- Durée 1 an avec possibilité de renouvellement	Brazzaville	Dès que Possible
Un (e) Responsable de l'Exploration	Type de contrat FTA (Fixed Term-Appointment) Grade NOB- Durée 1 an avec possibilité de renouvellement	Brazzaville	Dès que Possible
Un (c) Responsable du Mapping des solutions innovantes/Ethnographie	Type de contrat FTA (Fixed Term-Appointment) Grade NOB- Durée 1 an avec possibilité de renouvellement	Brazzaville	Dès que possible

Les candidatures doivent être postées directement en ligne à travers les liens suivants :

- Responsable de l'Exploration :**
https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=20559&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2
- Responsable de l'Expérimentation :**
https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=20567&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2
- Responsable du Mapping des solutions innovantes/Ethnographie**
https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=20569&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2

LES CANDIDATURES FEMININES SONT VIVEMENT ENCOURAGEES ET LES CANDIDATS AYANT POSTULE LORS DE LA PREMIERE ANNONCE NE SONT PAS OBLIGES DE POSTULER A NOUVEAU CAR LEURS CANDIDATURES ONT ETE CONSERVEES
NB : Seuls les candidats répondant au profil du poste seront contactés.
Date limite des candidatures : 04 juin 2019

Brazzaville, le 14 mai 2019



Emma Ngouan-Anoh
Représentante Résidente Adjointe

Brazzaville - Avenue Foch/Behagle - BP 465 - Tél. (242) 81 50 38 - 60 85 76 - 67 75 99 - Tél.Sat (31) 20 5407 183/184
Fax : (242) 81 16 79 - (242) 69 99 27 - Fax.Sat (31) 20 5407 188
E-mail : registry.cg@undp.org - Site Internet : www.cg.undp.org

Programme des Nations Unies pour le Développement



AVIS DE VACANCE DE POSTE
(Republication)

(Interne et Externe)

**Les valeurs fondamentales des Nations Unies :
Intégrité. Professionnalisme. Respect de la diversité**

Le Bureau de la Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République du Congo, à Brazzaville, recherche pour le Bureau de la Coordination du Système des Nations Unies :

Titres des postes	Durée et type du contrat	Lieu d'affectation	Date prise de fonction
Un(e) Chargé (e) de la Coordination du Développement/Economiste	Type de contrat FTA (Fix Term-Appointment) Grade NOC- Durée 1 an avec possibilité de renouvellement	Brazzaville	Dès que Possible

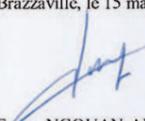
Les candidatures doivent être postées directement en ligne à travers les liens suivants :

Un(e) Chargé (e) de la Coordination du Développement/Economiste (Republication)

https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=20908&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2

LES CANDIDATURES FEMININES SONT VIVEMENT ENCOURAGEES ET LES CANDIDATS AYANT POSTULE LORS DES PREMIERES ANNONCES NE SONT PAS OBLIGES DE POSTULER A NOUVEAU CAR LEURS CANDIDATURES ONT ETE CONSERVEES
NB : Seuls les candidats répondant au profil du poste seront contactés.
Date limite des candidatures : 25 mai 2019

Brazzaville, le 15 mai 2019



Emma NGOUAN-ANOI
Représentante Résidente Adjointe

Brazzaville - Avenue Foch/Behagle - BP 465 - Tél. (242) 81 50 38 - 60 85 76 - 67 75 99 - Tél.Sat (31) 20 5407 183/184
Fax : (242) 81 16 79 - (242) 69 99 27 - Fax.Sat (31) 20 5407 188
E-mail : registry.cg@undp.org - Site Internet : www.cg.undp.org

NECROLOGIE



Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques a le profond regret d'informer à tout le personnel de l'ARPCÉ ainsi qu'à l'ensemble des acteurs des secteurs des Postes et des Communications Électroniques du décès de M. Patrick TCHICAYA, Trésorier principal à l'ARPCÉ; décès survenu ce 08 mai 2019 à Rabat, au Maroc.

Le Directeur General de l'ARPCÉ présente ses condoléances les plus attristées à la famille éprouvée.

PROGRAMME DES OBSÈQUES DE JOSÉPHINE DIASSOBAKANA

Brice Bakouma, agent des Dépêches de Brazzaville, (Eric, Fortuné, Betie, Irda, Angéline, Murphy) Bakouma informent les parents, amis et connaissances, que le programme d'inhumation de leur mère, Joséphine Diassobakana, se présente comme suit :

Mardi 21 mai 2019 :

- 9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville (CHU) ;
- 11h00 : recueillement au domicile sis à Moukondo, au n°4 de la rue Missakou (réf. rue du gros baobab-Moukondo en allant vers le mur de l'Asecna).
- 12h00 : messe de requiem en la paroisse protestante de Moukondo ;
- 13h00 : départ pour le cimetière familial de Louingui (district de Boko)



IN MEMORIAM

17 mai 2015 - 17 mai 2019

Déjà quatre ans depuis ce jour fatidique où Mme Akoli née Ngala Aurélie a quittée cette terre des hommes. En l'occasion de ce triste anniversaire Mr Akoli, les enfants Ninelle, Mbembe et Junior et les petits enfants toujours unis dans ce douloureux événements adressent leurs prières au très haut pour le repos de l'âme de l'illustre disparue.

Que ceux qui l'ont connu aient une pensée pieuse sur elle. Maman kouloutou, Mami Avo nous ne t'oublierons jamais. Dieu a donné. Dieu a repris. Que ton âme repose en paix.



PROGRAMME DES OBSÈQUES D'ANICET HERVÉ ETOU NIANGA (TSHAMALA)

-Décédé le 1^{er} mai 2019 à Paris, en France;

-Samedi 18 mai 2019 :
Arrivée de la dépouille par le vol régulier d'Air France ;

-Lundi 20 mai 2019 :

- 9h30 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville (CHU) ;
- 10h30 : recueillement au domicile familial sis n°80 rue Mbétis (derrière la grande école de Poto-Poto)
- 12h30 : absent
- 14h00 : départ pour le cimetière privé Bouka VIP
- 16h00 : retour et fin de la cérémonie.





airtel
internet

VOUS L'AVIEZ DEMANDÉ !
Désormais le **méga hors forfait**
est à **10F.**

PUBLICIS
AG
Partners
ONE



LE RESEAU DES SMARTPHONES

SANTÉ

Le G7 réfléchit sur l'offre des soins de qualité pour tous

Réunis à Paris du 16 au 17 mai, les ministres de la Santé des pays les plus industrialisés du monde se penchent sur la nécessité de renforcer les soins de santé primaires pour la population.

La rencontre, présidée par la ministre française de la Santé, Agnès Buzyn, se tient en prélude à la Conférence de reconstitution du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, prévue le 10 octobre prochain.

Sur le thème du renforcement des soins de santé primaires pour la population, la réunion organisée tous les trois ans a pour objectif de réfléchir sur les moyens d'en faciliter l'accès, c'est-à-dire l'ensemble des soins de santé d'une personne tout au long de sa vie. Il s'agit notamment des mesures de prévention, des traitements médicaux apportés aux patients, mais aussi des soins palliatifs administrés en fin de vie. « L'accès à la santé pour tous » étant

le mot d'ordre de cette réunion, qui a lieu au ministère de la Santé dans le cadre de la présidence française du G7.

Dans la capitale française, les ministres de la Santé du G7 (France, Etats-Unis, Royaume-Uni, Allemagne, Japon, Italie et Canada) procèdent aussi à un échange d'expériences et d'initiatives en matière d'offre et de qualité de soins. Outre les délégations de ces Etats et pour la première fois, les pays du G5 Sahel (Burkina Faso, Niger, Tchad, Mauritanie, Mali) sont représentés à cette réunion de haut niveau. Cette ouverture initiée par la France vise à développer le partage des connaissances et d'expertises en particulier entre le G7 et les pays du G5 Sahel.

L'occasion doit permettre de préparer la Conférence de reconstitution du Fonds mondial de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose, avec pour ambition de lever au moins quatorze milliards de dollars

pour éradiquer ces trois pandémies d'ici à 2030.

Le Fonds mondial, fruit d'un partenariat entre Etats, organisations, secteur privé et maladies, est présent à la réunion des ministres du G7 à Paris. Il investit près de quatre milliards de dollars par an (venus à 95% des autorités publiques) pour soutenir des programmes menés principalement par des experts locaux. Les principaux contributeurs de ce fonds sont les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne et le Japon.

A l'issue de la réunion, les organisations internationales, dont l'Organisation mondiale de la santé, seront chargées de définir les modalités de mise en place d'une plate-forme web. Son but : « développer le partage de connaissances » sur les soins de santé primaires entre les pays du G7, pour en faire également bénéficier les pays à faible et moyen revenu.

Nestor N'Gampoula

Brèves

Soudan

Exaspérés par la dégradation des conditions de sécurité à Khartoum où les manifestants n'ont cessé de prendre de la place, les généraux soudanais au pouvoir ont suspendu « pendant 72 heures » les discussions sur la formation d'institutions devant conduire le pays à un pouvoir civil. Cette annonce est, en outre, intervenue dans la foulée de nouveaux accrochages armés, qui ont fait au moins huit blessés en soirée, à proximité du QG de l'armée à Khartoum, où des centaines de manifestants tiennent un sit-in depuis plus d'un mois. Le chef du Conseil militaire, le général Abdel Fattah al-Burhane, a souhaité pendant la période de 72 heures une levée des barricades à Khartoum, la réouverture d'une ligne de chemin de fer reliant la capitale au reste du pays qui a été fermée, selon lui, par les manifestants et la fin de leurs « provocations » à l'égard des forces de l'ordre.

Niger

Une colonne militaire des Forces armées nigériennes en mouvement a été prise à partie par des terroristes lourdement armés dans une attaque complexe à base d'engins explosifs improvisés. Le bilan s'établit comme suit: dix-sept tués, six blessés, onze portés disparus –des corps retrouvés sans vie dans la soirée-, deux véhicules calcinés, selon un communiqué du ministère nigérien de la Défense. Des renforts ont été déployés dans le secteur pour poursuivre et neutraliser les assaillants qui se sont exfiltrés vers le nord. Des opérations de ratissage se poursuivent dans la zone avec l'appui des partenaires. La France, très active dans la région dans le cadre de l'opération anti-jihadiste Barkhane, a indiqué ne pas « avoir été associée » aux opérations.

Soudan du Sud

Le président sud-soudanais, Salva Kiir, a prévenu que toute tentative de prendre le pouvoir par la force ferait face à une « résistance violente », alors que des appels à renverser le régime ont commencé à circuler sur les réseaux sociaux. Le mouvement appelé Red Card, qui serait animé essentiellement par des membres de la diaspora mais que certains accusent d'être manipulé par des cercles proches du pouvoir et opposés au président Kiir, semble vouloir s'inspirer de la contestation populaire au Soudan qui a provoqué l'éviction du président Omar el-Béchir, au pouvoir durant trois décennies. Depuis le week-end, la sécurité a été renforcée à Juba.

Afrique

La foire commerciale intra-africaine 2020 à Kigali devrait générer plus de quarante milliards de dollars d'accords commerciaux, a annoncé Benedict Oramah, président de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank). L'événement, co-organisé par Afreximbank et l'Union africaine (UA), se déroulera du 1er au 7 septembre prochain. Il devrait attirer plus de mille exposants et plus de dix mille potentiels acheteurs venant de plus de cinquante pays africains. Grâce à cet événement, l'UA veut accélérer le processus d'intégration du continent. Pour rappel, la première édition de la foire avait eu lieu en 2018 au Caire, en Egypte. A l'époque, elle avait permis de générer plus de trente milliards de dollars d'investissement.

Afrique subsaharienne

D'ici à 2030, près de deux cent trente millions d'emplois nécessiteront des compétences numériques, selon la Société financière internationale. D'après l'institution, la demande de compétences numériques en Afrique subsaharienne devrait croître à un rythme plus rapide que sur les autres marchés. Cette forte demande sera alimentée par la croissance économique rapide de l'Afrique, ainsi que par la numérisation et l'automatisation de ses secteurs agricoles, manufacturiers et des services. Elle représente un marché de formation potentiel de plus de cent trente milliards de dollars, pouvant profiter aux investisseurs et opérateurs du secteur de l'éducation. Ainsi, l'Afrique pourrait bénéficier d'une croissance économique plus soutenue, tout en réduisant le niveau de chômage du continent.

Centrafrique

Le pays bénéficiera d'un financement de près de trois cents millions de dollars, de la part de la Banque africaine de développement, pour sa reconstruction. Près de 8,7 millions de dollars seront consacrés à l'aéroport international Bangui M'Poko tandis qu'un appui budgétaire de vingt millions de dollars sera également décaissé. Le secteur de l'énergie devrait bénéficier d'un financement de 18,7 millions de dollars, l'agriculture dix millions de dollars et le secteur privé, quatre-vingt-dix millions de dollars. Le secteur des infrastructures devrait, quant à lui, monopoliser la majeure partie du financement avec près de cent trente-cinq millions de dollars consacrés à la construction de la route Ouesso-Bangui-N'Djamena, dans le cadre de la stratégie sous-régionale d'intégration.

Josiane Mambou Loukoula

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 13 AU 19 MAI 2019

A l'occasion de la Fête de la musique 2019 qui aura lieu le 21 juin à l'IFC, déposez un dossier avec plusieurs morceaux enregistrés ainsi que vos coordonnées au bureau de la communication avant le 3 juin 2019.

Mardi 14 Mai
 18h00 : Festival Tazama : films en compétition
 18h30 : cinéma : Yao de Philippe Godeau

Mercredi 15 mai
 18h00 : Festival Tazama : La nuit des séries : Ton pied, mon pied avec Nastou Traoré et Colocation entre-filles avec Ruby Comédienne
 19h00 : Mercredi à la Cafété' : Habit Mampila

Jeudi 16 Mai
 18h00 : Festival Tazama : Du rire sur nos réseaux

Vendredi 17 Mai
 09h00 : Formation : Master class technique, par Alain Bassek
 18h00 : Festival Tazama : Remise des Heshima Awards

Samedi 18 Mai
 10h00 : Les rendez-vous de la médiathèque (Samedi des petits lecteurs, L'heure du Conte, Rencontre de scrabble)
 18h00 : Festival Tazama : Film de clôture : Il a déjà tes yeux de Lucien Jean-Baptiste

Dimanche 19 Mai
 19h00 : Commémoration : Hommage à Thierry Tsiba Koutouma

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois !

Elle est boon ne

Notre connexion 4G
everywhere you go

mtncongo.net



CÔTE D'IVOIRE-GABON

Alassane Dramane Ouattara souhaite recevoir Ali Bongo

Le président ivoirien, qui a effectué mercredi un bref séjour à Libreville, a dit qu'il voudrait recevoir son homologue gabonais dans son pays.

« Nous souhaitons le recevoir en Côte d'Ivoire dès qu'il aura décidé », a notamment déclaré le président ivoirien lors d'une conférence de presse à l'issue d'une tête à tête avec son homologue gabonais au palais présidentiel de Libreville.

« Je suis un homme content », a poursuivi avec soulagement le président ivoirien, après cet entretien qui lui a permis de constater que son « frère et ami » a « bien récupéré » et qu'il « est en forme ».

Le président ivoirien n'a pas caché avoir eu beaucoup d'inquiétudes sur l'état de santé du président gabonais. Le palais présidentiel gabonais avait verrouillé la circulation des informations officielles lorsque le président Ali Bongo Ondimba a été victime d'un AVC, le 24 octobre dernier, à Riyad, en Arabie saoudite, où il se trouvait en visite officielle. De nombreuses rumeurs avaient circulé laissant même penser que le président gabonais était décédé.

Ali Bongo Ondimba a regagné définitivement son pays en mars dernier après plus de trois mois de convalescence au Maroc. Discret au départ, Ali Bongo Ondimba se montre peu à peu au public. Le 7 mai, il a reçu son homologue togolais, Faure Gnassingbé.

CENTRAFRIQUE

Lancement d'une campagne contre l'enrôlement des enfants

Une vaste campagne de lutte contre l'enrôlement des enfants dans les forces et groupes armés dans le pays a été lancée, avant-hier, sous le parrainage du président de la République, Faustin-Archange Touadéra, a constaté sur place un correspondant de Xinhua.

Avec la crise qui a secoué la République centrafricaine (RCA) depuis décembre 2012, près de quatorze mille enfants ont été retirés des groupes armés opérationnels dans le pays, a indiqué le même jour la représentante du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), Christine Muhigana.

Elle a regretté que des écoles sont encore occupées par des groupes armés, que des centres d'apprentissage dans les villes outre que la capitale centrafricaine, Bangui, sont fermés, réduisant ainsi les opportunités offertes aux enfants libérés des forces et groupes armés.

Jusqu'à-là, 24% des enfants libérés n'ont pas

encore bénéficié d'un programme approprié de réinsertion, a-t-elle précisé.

La ministre centrafricaine de la Promotion de la femme, de la famille et de la protection de l'enfant, Aline-Gisèle Pana, se référant aux instruments internationaux, a classé l'enrôlement des enfants dans les crimes imprescriptibles et susceptibles de poursuite devant la Cour pénale internationale.

Pour la circonstance, presque tous les intervenants ont milité pour l'adoption rapide d'une loi portant protection de l'enfant en RCA, criminalisant le recrutement et l'utilisation des enfants dans les forces et groupes armés.

Mise en route des activités du Comité de suivi de l'accord de paix

Par ailleurs, les activités du Comité de suivi de l'accord de paix, négocié à Khartoum, au Soudan, et signé dans la capitale centrafricaine Bangui, ont été lancées le 15 mai sous la direction du président Faustin-Archange Touadéra, a encore constaté Xinhua.

Il s'agit d'évaluer les progrès réalisés, d'identifier les contraintes et les défis en vue de prendre les mesures appropriées pour la mise en œuvre de l'accord de paix.

Le texte définissait clairement les rôles et les engagements de chacune des parties, qu'il s'agisse du gouvernement, des quatorze groupes armés et des partenaires que sont les organisations régionales et internationales et les pays voisins de la RCA.

Dans le souci de respecter ses engagements, le président Touadéra avait formé par deux fois un gouvernement dit inclusif conformément à l'esprit dudit accord, nommant également des représentants des groupes armés dans des structures de l'Etat.

Aussi, il a mis en place un mécanisme national d'une part et préfectoral d'autre part d'application de l'accord de paix. Et le 10 mai, il a signé un décret désignant les membres des organes de mise en œuvre et de suivi dudit accord de paix.

SOUDAN DU SUD

Quarante diplomates renvoyés pour absentéisme

Juba a annoncé hier avoir remercié quarante diplomates pour négligence de leur devoir et absentéisme sans approbation officielle du ministère des Affaires étrangères.

Baak Valentino Akol, sous-secrétaire du ministère, a déclaré dans une circulaire publiée que les diplomates licenciés n'ont pas tenu compte des appels répétés du ministère pour qu'ils fassent un rapport à leurs postes de travail avant l'ultimatum de quarante-cinq jours écoulés.

La circulaire datée du 15 mai a été adressée

à tous les chefs des missions diplomatiques du Soudan du Sud en annonçant la cessation de service des diplomates en question.

« Nous écrivons pour annoncer que les diplomates nommés ci-dessous sont véritablement et légalement licenciés et démis de leurs fonctions au service diplomatique de la République du Soudan du Sud à compter du 13 mai 2019 », apprend-on dans la circulaire.

« L'absence de travail pendant quarante-cinq jours consécutifs sans permission est considérée comme une dé-

mission », a-t-elle ajouté, citant la loi 2011 sur le service diplomatique et consulaire.

Baak Valentino Akol a également ordonné aux diplomates licenciés de restituer leurs passeports diplomatiques, y compris les passeports détenus par leurs conjoints et enfants, à l'ambassade ou mission sud-soudanaise la plus proche.

Le Soudan du Sud a réduit en 2016 le nombre de diplomates dans ses ambassades et missions en raison de la crise économique causée par le conflit de cinq ans qui a éclaté en décembre 2013.

Xinhua



LA CONGOLAISE DES ROUTES
N'ZILA YA BETO, AVENIR YA BETO
Notre route, notre avenir

La Route Nationale 1 (RN 1), est un corridor indispensable, moderne et sécurisé, qui obéit à la stratégie d'aménagement du territoire, de développement économique et humain du Congo.

Afin de pérenniser la qualité de ce patrimoine et de renforcer ses infrastructures, la Congolaise des Routes (LCR) a 3 objectifs principaux : entretenir ses infrastructures, développer la sécurité et proposer des services aux usagers.

Entretenir, c'est procéder aux opérations d'entretien courant comme le nettoyage, la réparation des nids de poule, des panneaux de signalisation, le curage des systèmes d'assainissement, mais c'est également des opérations d'entretien lourd comme la réfection des chaussées, la maintenance des ponts et des bâtiments. Dans ce cadre, nous appliquerons la législation en vigueur dans la zone CEMAC relative aux charges par essieux. Ainsi, pour des raisons de sécurité et afin de pérenniser l'infrastructure, les poids lourds en surcharge ne seront plus autorisés à circuler sur cette route.

Développer la sécurité, c'est communiquer sur les dangers de la route et mettre en place des systèmes de sécurité préventifs et effi-

caces. C'est pourquoi un centre d'appel innovant (joignable par tous les moyens : téléphone, internet, courrier), sera mis à la disposition des usagers pour leur porter assistance. Des agents professionnels seront à leur écoute 24h/24 et 7j/7 et coordonnerons les solutions adéquates à leurs besoins (dépanneuses, pompier, ambulances, patrouilleurs de route, forces de l'ordre).

Proposer des services aux usagers, c'est à court et moyen terme, mettre en place des abonnements pour les différents types d'usagers (Août 2019), des moyens de paiement par coupons (Avril 2019), puis mobile (Mobile Money), augmenter le nombre de stations-services, mettre à disposition des restaurants, boutiques, aires de stationnement, aires de repos, aires de services, de dépannage et d'assistance.

L'ensemble de ces services seront financés grâce aux revenus des péages, qui seront mis en fonction progressivement.

Les tarifs des péages ont été fixés par le Décret Présidentiel N° 2019-39 du 28 Février 2019. Ils tiennent compte de l'impact sur la chaussée de chaque catégorie de véhicule.

Classe de véhicule	Tarif par péage
Classe 1 VL	1 500 XAF
Classe 2 4x4	2 000 XAF
Classe 2b Minibus	3 000 XAF
Classe 3 Autocar	13 000 XAF
Classe 3b Camion 2 essieux	20 000 XAF
Classe 4 Camion 3 essieux	40 000 XAF

Un tarif de lancement est proposé dans les gares de péages de Lifoula, Mengo, Moukondo, Yié jusqu'au 31 Aout 2019.

Classe de véhicule	Tarif par péage
Classe 1 VL	500 XAF
Classe 2 4x4	1 000 XAF
Classe 2b Minibus	1 500 XAF
Classe 3 Autocar	6 500 XAF
Classe 3b Camion 2 essieux	10 000 XAF
Classe 4 Camion 3 essieux	20 000 XAF

(Informations disponibles sur « www.lacongolaisedesroutes.cg » ou via « Facebook » et « LinkedIn »).

La Congolaise des routes vous souhaite la bienvenue sur son réseau et une très bonne route.

Beto kenguedila n'zila ya beto samu na mbassi
Préservez notre route, pour protéger notre avenir

Compte rendu du Conseil des ministres du jeudi 16 mai 2019

Le Conseil des ministres s'est réuni ce jeudi 16 mai 2019 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de son Excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat.

Quatre affaires étaient inscrites à l'ordre du jour, à savoir : Un projet de loi au titre du ministère de l'Enseignement supérieur ; Un projet de décret au titre du ministère de l'Energie et de l'hydraulique ; Un projet de décret au titre du ministère des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande ; Un projet de décret au titre du ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique.

La réunion du Conseil des ministres de ce jour s'est, pour l'essentiel, penchée sur des affaires qui relèvent non seulement des compétences et de l'action gouvernementales, mais touchent à des questions de vie quotidienne d'intérêt immédiat pour les Congolaises et les Congolais. Il en est d'abord ainsi du ministère de l'Enseignement supérieur, ministère de l'avenir s'il en est, qui a soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres un texte dont la vocation est d'accompagner le déploiement du projet de société du président de la République en matière de formation supérieure de nos plus jeunes compatriotes. Le ministère de l'Energie et de l'hydraulique continue quant à lui à mettre en place les outils de gestion et de gouvernance du secteur de l'électricité, afin de permettre que la plus grande disponibilité de cette ressource facilite le développement durable de notre pays et l'épanouissement de nos compatriotes. Il en est de même des affaires présentées par les ministères des Transports et de la Jeunesse. Après ce propos liminaire, entrons à présent dans le vif des textes et affaires examinés lors du Conseil des ministres de ce jour jeudi 16 mai 2019.

I/- Ministère de l'Enseignement supérieur

Un projet de loi portant création d'un établissement public à caractère administratif dénommé

Fonds de développement de l'enseignement supérieur Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Bruno Jean Richard Itoua, ministre de l'Enseignement supérieur, a rappelé aux membres du Conseil des ministres que l'article 29 de la Constitution du 25 octobre 2015 dispose que « l'Etat assure l'épanouissement de la jeunesse. A ce titre, il garantit notamment le droit à l'éducation et l'égal accès à l'enseignement et à la formation ». Dans notre pays, l'Etat finance entièrement l'enseignement supérieur. Ces moyens ont notamment pour objet de faciliter le fonctionnement des établissements publics dédiés et mettre à la disposition des bénéficiaires de bourses d'études. Ces actions lui donnent donc un rôle éminent dans la formation des individus qualifiés.

Pour faire face aux grandes difficultés rencontrées, notamment sur le plan financier, l'Etat a été logiquement amené à élaborer une approche novatrice du financement de ce sous-secteur. C'est dans cette optique que les pouvoirs publics proposent la création d'un Fonds de développement de l'enseignement supérieur. Ce fonds, qui prendra la forme d'un établissement public à caractère administratif, devra permettre de mobiliser des ressources additionnelles à même de favoriser la mise en œuvre des priorités nationales en matière d'enseignement supérieur. Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi portant création d'un établissement public à caractère administratif dénommé Fonds de développement de l'enseignement supérieur. Il sera transmis au parlement pour adoption.

II/- Ministère de l'Energie et de l'hydraulique

Projet de décret portant attri-

bution d'une licence de producteur indépendant de l'électricité à la Centrale électrique du Congo SA.

Invité par le président de la République à prendre à son tour la parole en lieu et place de M. Serge Blaise Zoniaba, ministre de l'Energie et de l'hydraulique en mission, M. Jean-Marc Thystère Tchicaya, ministre des Hydrocarbures, a rappelé aux membres du Conseil des ministres que l'Etat et la société ENI Congo ont implanté à Côte Matève, près de Pointe-Noire, une centrale électrique à gaz d'une puissance de 300 mégawatts extensibles. Entrée en exploitation courant 2008, cette centrale a comme gestionnaire la Centrale électrique du Congo SA, CEC SA en sigle.

En l'absence d'un cadre réglementaire idoie fixant les modalités de délivrance des licences de producteur indépendant d'électricité, le ministère de l'Energie avait, courant 2011, pris un arrêté accordant à la CEC SA une licence provisoire, ce qui a permis à cette société de produire et vendre de l'énergie électrique.

La publication du décret n°2017-248 du 17 juillet 2017 fixant les conditions d'exercice de la production indépendante de l'électricité ayant désormais fixé le cadre juridique nécessaire, le ministre Thystère Tchicaya a indiqué aux membres du Conseil des ministres les modalités d'octroi des licences dédiées à cette activité.

Cet octroi de licence prend la forme d'un décret en Conseil des ministres, et ce sur le rapport du ministre en charge de l'énergie. Le texte soumis à l'examen du Conseil fixe donc l'objet, la durée de la licence accordée à CEC SA, les droits et obligations qui y sont liés, les conditions de son renouvellement ainsi que les divers contrôles exercés sur l'activité de producteur indépendant. Il contient en annexe

un cahier des charges.

Après examen, discussion et amendement, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant attribution d'une licence de producteur indépendant de l'électricité à la Centrale électrique du Congo SA.

III/- Ministère des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande

Projet de décret portant réglementation du contrôle technique des véhicules routiers

Prenant à son tour la parole, M. Fidèle Dimou, ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, a précisé d'emblée que l'amélioration de la sécurité routière nécessitait que les pouvoirs publics organisent et assurent, sur l'ensemble du territoire national, un contrôle technique efficient des véhicules. Il s'agit ainsi de contribuer à l'éradication des causes principales d'accidents de la circulation dans notre pays, la plupart du temps liées à l'état défectueux desdits véhicules.

Le ministre Dimou a révélé aux membres du Conseil des ministres qu'en dépit des efforts importants consentis par l'Etat en matière de construction d'infrastructures et d'équipements routiers, il a été enregistré 3 074 accidents au cours de l'année 2017. Ces accidents ont occasionné 1 577 victimes de toute nature, dont 217 personnes décédées.

Rappelant que les opérations de contrôle technique font l'objet de concessions octroyées à des opérateurs privés pour les agglomérations de Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie, le ministre Dimou a indiqué qu'elles ont pour vocation à s'étendre progressivement à l'ensemble du pays.

Poursuivant son propos, le ministre a déploré les insuffisances constatées, à savoir notamment la détermination insuffisante des conditions de mise en œuvre des opérations de contrôle technique dans les cahiers des charges soumis aux opérateurs, la carence dudit contrôle dans les départements dépourvus de centre de contrôle technique agréé, le manque de carnet ou registre d'entretien, etc.

Enfin, le ministre Dimou a relevé le caractère transversal des opérations à mener. Il a rappelé que les ministères de l'Intérieur et de la Défense nationale ainsi que leurs administrations respectives, notamment par le biais de la police et de la gendarmerie devaient, pour leur réussite, être impliqués dans le processus de contrôle technique, notamment quant aux volets de mise en garde et de répression de la délinquance routière.

Il en est de même du ministère de l'Équipement et de l'entretien routier, en charge de la maintenance et de l'entretien

du patrimoine routier et, in fine, du ministère en charge de l'environnement, pour ce qui concerne la mesure de la pollution et des nuisances diverses à éradiquer.

C'est l'ensemble de ces considérations qui ont donc amené le ministre Dimou à soumettre le présent projet de décret à la sagacité du Conseil des ministres, et ce en remplacement d'un arrêté de 2004 qui, jusqu'ici, régissait la matière.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant réglementation du contrôle technique des véhicules routiers.

IV/- Ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique

Invitée à son tour par le président de la République à prendre la parole, Mme Destinée Hermella Doukaga, ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, a rappelé que notre pays a toujours été considéré comme un modèle dans l'organisation de l'accueil collectif des mineurs.

L'évolution politique et sociale des dernières décennies, en ayant rendu moins propice ce type de socialisation de nos enfants mineurs, a révélé les faiblesses de l'accueil collectif, notamment par l'absence d'un cadre juridique formalisant les droits et obligations de toutes celles et tous ceux qui interviennent dans sa préparation et mise en œuvre.

C'est là l'objet du décret soumis à la vigilante attention des membres du Conseil des ministres.

Prenant la parole, son Excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, tout en se félicitant de la présentation d'un texte qui comble un vide juridique, a invité le gouvernement à prendre toutes les dispositions, dans un domaine aussi sensible que celui de l'encadrement d'enfants mineurs parfois très jeunes, afin d'assurer la formation optimale des éducateurs et encadreurs dédiés à cette noble tâche.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret relatif à l'organisation des accueils collectifs des mineurs.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le président de la République a alors levé la séance.

Commencée à 10h 00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 11h45.

Fait à Brazzaville, le 16 mai 2019

Thierry Lézin Mougalla
Ministre de la Communication
et des médias
Porte-parole du gouvernement

OFFRE D'EMPLOI

AMBASSADE DES ETATS-UNIS - BRAZZAVILLE
ANNONCE NUMERO 019-010

OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE: CAISSIER

Grade - FSN-07

Contrat à Durée Indéterminée

DATE D'OUVERTURE: 8 Mai 2019

DATE DE CLOTURE: 22 Mai 2019

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un/une Caissier(e) ayant fait au moins deux (2) ans d'études universitaires dans le domaine administratif ou financier, ayant une bonne maîtrise de la langue anglaise et française ainsi que deux (2) ans d'expérience en comptabilité ou gestion financière. Sous la hiérarchie directe du conseiller administrative et financier, le/la titulaire du poste sera en charge de la caisse ainsi que de toutes les activités liées à son fonctionnement.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet: <https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/>

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants :

06-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement. AU: Management Officer

U.S. Embassy Brazzaville - Boulevard Denis Sassou N'Guesso

N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville.

Brazzaville, Republic of Congo

Ou par email : BrazzavilleHRjobs@state.gov

Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

DISPARITION

Décès du député Félix Ibara Ndeli

L'élu de la deuxième circonscription électorale d'Ollombo, dans le département des Plateaux, ainsi que deux de ses collaborateurs, ont trouvé la mort le 15 mai dans un accident de la route entre la localité de Gamboma et celle de Ngo.

Né le 12 mars 1949, à Bandza, dans le district d'Ollombo, Félix Ibara Ndeli est décédé à 70 ans. Président de la commission Défense et sécurité de l'Assemblée nationale depuis 2015, il représentait la population de sa circonscription dans l'hémicycle depuis 2002. Selon des témoins, les trois corps transférés à Gamboma ont été rapatriés en soirée à Brazzaville, à travers un hélicoptère.

Ancien directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale de 1999 à 2007, Félix Ibara Ndeli est inspecteur spécial de sécurité sociale. Détenteur d'un doctorat en sciences politiques et d'un diplôme d'études supérieures approfondies en gestion technique et administrative, il a embrassé la carrière politique en 1978, à l'Union de la jeunesse socialiste congolaise puis au Parti congolais du travail, où l'illustre disparu a occupé d'importantes fonctions.

Expert de la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale, Félix Ibara Ndeli avait été décoré par le président de la République au grade d'officier dans l'ordre du mérite



Le député Félix Ibara Ndeli/DR

congolais. Président du comité d'amitié Congo-Brésil, il se faisait également distinguer à travers ses nombreuses parutions. Il s'agit, entre autres, de «Météore», «Sécurité sociale et espérance citoyenne», « Le Brésil terre d'avenir».

Parfait Wilfried Douniama

PARTIS DU CENTRE

Le Mouvement des écologistes congolais rompt son accord avec le Parti écologiste congolais

Les deux formations politiques avaient signé, le 18 juin 2018, un accord politique à travers lequel la seconde s'était engagée à se saborder pour intégrer la première, afin de se conformer aux nouvelles exigences de la loi après la publication de la liste des cinquante-cinq partis reconnus conformes.

« Après onze mois de cohabitation politique infructueuse due à la versatilité du partenaire, le Mouvement des écologistes congolais (MEC) décide ce jour de rompre l'accord conclu le 18 juin 2018. En conséquence, la séparation étant consommée, le MEC déclare qu'il se réserve tous droits de poursuites judiciaires au cas où le Parti écologiste congolais qui recouvre désormais son identité originelle s'obstinerait à utiliser la dénomination et les symboles du MEC », a souligné le président national du MEC-Les verts, Younous Madzengué, dans une déclaration rendue publique le

15 mai à Brazzaville.

En effet, les deux partis avaient décidé de fédérer leurs efforts afin de s'arrimer aux nouvelles exigences de la loi après la publication de la liste des cinquante-cinq partis reconnus conformes. Ainsi, à travers cet accord, le Parti écologiste congolais devrait « perdre sa personnalité juridique et ipso facto sa disparition de la scène politique nationale », a rappelé Younous Madzengué.

Enregistré au ministère de l'Intérieur sous le n°0525 du 23 février 1991, le MEC s'est fixé pour objectifs, entre autres, d'écologiser la politique et de politiser l'écologie au Congo. Ce qui l'emmène au soutien du développement durable en symbiose avec la nature, considérée comme l'utérus commun ; à la gestion rationnelle et la préservation des ressources naturelles pour l'intérêt des générations présentes et futures ; à la sauvegarde de la planète face aux changements climatiques.

P.W.D.

AFRIKAN CAMPUS

We will make you love learn and apply

Le 24 mai 2019

à POINTE-NOIRE



Votre réussite est notre succès
Afrikan Campus team leader

FORMATION EN MANAGEMENT :

BIEN GÉRER SES ÉQUIPES

FORMATION CERTIFIANTE
LEB CONGO ET
BRAZZAVILLE-MBA

Le 24 MAI de 14h à 18h
Prix 35.000 CFA

AVEC LA MÉTHODE DE FORMATION

 FranklinCovey. MÉTHODE ÉPROUVÉE

POUR FORMER LES GRANDS MANAGERS
ET LEADERS POLITIQUES AMÉRICAINS

Lieu de la formation :

Hôtel le Ruisseau, avenue de l'Aéroport
En face de l'ex Grand Café 3 - POINTE NOIRE
(CONGO)

Contact :

+242 06 844 5867
+242 05 536 6979
+242 06 952 8569

AFRIKAN CAMPUS, Tours Jumelles Villarecci, Avenue Amilcar Cabral, face Hôtel Radisson, Brazzaville (CONGO)
+ 242 06 844 5867 - + 242 05 536 69 79 + 242 06 959 1285 - + 242 06 941 907 92
www.brazzaville-mba.com - www.afrikan-campus.paris


INTERNATIONAL BUSINESS SCHOOL
est une marque du groupe

Paris, Casablanca, Abidjan, Dakar

GESTION FORESTIÈRE

Le Congo publie la nouvelle version de sa carte des aires protégées

Le nouveau poster des concessions forestières et des aires protégées du pays a été dévoilé, le 16 mai à Brazzaville. Il contient une multitude de données liées à l'affectation des terres, aux observations de la dynamique de la couverture arborée...

La carte actualisée est l'œuvre des experts de l'ONG américaine World Resources Institute (WRI), en partenariat avec le ministère de l'Économie forestière (MEF). Un atelier national consacré au lancement du poster 2019 a réuni jeudi les principaux acteurs, dont l'administration forestière, le secteur privé et les organisations de la société civile. En effet, le document est extrait de l'Atlas forestier de la République du Congo, un autre outil élaboré par le WRI et le MEF destiné à faciliter l'accès à des informations du secteur forestier national. Pour le chef d'équipe WRI-Congo, Éric Parfait Essomba, le dispositif permet d'analyser l'état actuel des politiques publiques et des procédures d'affectation des terres.

« Ce poster, avec Atlas, représente ainsi les outils que peuvent se doter les acteurs pour assurer une meilleure gestion des forêts et une meilleure application de la loi. Nous nous trouvons au bon moment pour lancer une nouvelle version du poster du découpage forestier en rappelant l'opportunité qui est posée par l'existence d'un tel système », a estimé Éric Parfait Essomba.

Il y a des informations des nouvelles contributions puis de l'évolution en termes d'aménagement forestier, a expliqué Joseph Mangouende, assistant technique à WRI. À en croire ce sachant, le poster 2019, comme les précédentes versions, contribue à instaurer la transparence dans le secteur et de rendre accessibles les informations en matière de la gestion des ressources forestières.

Un impact sur le tourisme

Outre les avantages liés à la gouvernance forestière et la protection environnementale, la carte représente un guide touristique pour les



Les parties prenantes à l'ouverture de l'atelier

voyageurs. Du nord au sud, elle présente une répartition spatiale des différentes concessions forestières des aires protégées avec leurs dénominations. « Cela permet de situer ceux qui ne connaissent pas le pays », a indiqué Joseph Mangouende.

La même carte renseigne

sur les concessionnaires qui exploitent dans les forêts ; c'est un excellent outil d'alerte pour les non forestiers. À noter que la carte est non statique mais plutôt dynamique, une équipe de chercheurs assure le suivi et l'évolution de l'information sur la plate-forme.

Signalons, enfin, que les

travaux de l'atelier national du lancement du poster 2019 ont été ouverts par le directeur de cabinet de la ministre de l'Économie forestière, Pierre Tati. Celui-ci a réitéré l'engagement du gouvernement à assurer une exploitation durable des forêts.

Fiacre Kombo

FORMATION AU LEADERSHIP

Deux élèves du lycée d'excellence de Mbounda sélectionnés pour se rendre aux Etats-Unis

Les deux apprenants ainsi qu'une enseignante du même établissement ont été présentés, le 15 mai à Dolisie, par Todd P. Haskell, ambassadeur américain en République du Congo, en présence des autorités préfectorales et municipales de la localité.

Samy Idoni et Dorcas Ngayila, tous en classe de première littérature, ainsi que l'enseignante Darcelle Moudila, vont participer à la formation, pendant deux mois aux Etats-Unis, dans le cadre du programme panafricain pour le leadership des jeunes du secondaire, âgés de 15 à 18 ans. Conformément à ce programme, trente-huit pays africains y prendront part. En plus du développement du leadership et le service, ces élèves participeront aussi à d'autres activités prévues par ce programme. En effet, ce programme se fixe quelques objectifs, notamment promouvoir la



La photo de famille après la présentation des deux élèves/Adiac

compréhension mutuelle entre les peuples ; préparer les jeunes leaders à devenir les citoyens responsables et des membres contributeurs de leurs communautés ; favoriser les relations entre les jeunes de différents

groupes ethniques, religieux et nationaux. Appréciant cette initiative de l'ambassade des Etats-Unis au Congo, Nicole Poaty Patricia, directrice départementale de l'Enseignement primaire, secondaire et de

l'alphabétisation du département du Niari, a déclaré : « Monsieur l'ambassadeur, au nom de tous les gestionnaires du système éducatif du département du Niari, je vous remercie très sincèrement pour avoir été sen-

sible aux aspirations de nos élèves, nous en sommes très honorés ».

De son côté, Todd P. Haskell a rappelé que l'une des priorités de son institution est le renforcement des connaissances et des compétences des jeunes en rapport avec le XXI^e siècle. « Le programme sur le leadership permettra aux écoliers congolais de comprendre comment les jeunes américains s'organisent pour soutenir leurs communautés, et à leur tour ces derniers apprendront la culture congolaise aux jeunes américains. Au cours de leur séjour, les jeunes congolais auront l'opportunité de vivre avec les familles américaines et de parler à ces dernières du Congo en général et de Dolisie en particulier », a indiqué le diplomate américain.

Séverin Ibara

VIE DES CLUBS

L'AS Otoho veut créer son équipe réserve

Le staff technique des jaune et bleu souhaite se doter d'un centre de formation. Il a présenté le projet, le 12 mai à Oyo, dans le département de la Cuvette, à son président d'honneur, Raoul Ominga.

L'équipe des jeunes, appelée Kali-sport, existe déjà et regroupe dix-huit joueurs de 15 à 25 ans. Selon son initiateur, Pierre Ominga Peya, les jeunes s'entraînent régulièrement et participent même à des compétitions locales à l'instar de la Coupe de la ville d'Oyo qu'ils ont remportée en mars dernier.

Mieux, la création d'un centre de formation des pépinières est conforme aux réglementations de la confédération africaine. « J'ai estimé que si on laisse AS-Otoho seule, l'équipe ne va pas tenir. C'est pourquoi, j'ai décidé de créer cette formation sportive des jeunes, Kali sport, une sorte d'équipe B, afin de soutenir le club sénior », a estimé Pierre Ominga Peya.

Il s'agit d'un changement de cap majeur au sein de la formation d'AS-Otoho, a sou-



Le staff technique et les jeunes joueurs

ligné le secrétaire général du nouveau centre, Guelord Borel Ndongo Ekaba. Car,

le présent projet s'est fixé l'objectif de créer un véritable club-école, notam-

ment de proposer des cours d'appui aux élèves et des formations de base sur le

football professionnel.

« Nous sommes venus solliciter le soutien du président d'honneur d'AS Otoho, Raoul Ominga, pour accompagner le projet de Kali sport. Les instances dirigeantes du centre de formation sont déjà mises en place, avec un bureau exécutif, un comité directeur, un staff technique, un comité directeur, des comités de contrôle et de soutien », a indiqué le secrétaire général.

La demande a été favorablement accueillie par l'actuel directeur général de la Société nationale des pétroles du Congo, Raoul Ominga, qui a jugé le projet prometteur. Il n'a pas exclu la possibilité d'appuyer et suivre les jeunes gens dans la mesure du possible, de donner aux apprenants de l'école de football du matériel et des fournitures scolaires.

Fiacre Kombo

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

L'Etoile du Congo si près du but

Les Stelliens n'ont besoin que de deux victoires sur les trois matches qui leur restent pour valider leur ticket de disputer, la saison prochaine, la Coupe africaine de la Confédération.



L'Etoile du Congo décidée d'être africaine à la fin de la saison Adiac

Dans le cadre des matches avancés de la 23^e journée, l'Etoile du Congo a confirmé sa bonne série en allant s'imposer à Owando devant l'AS Otoho, le leader 1-0. Elle consolide ainsi sa deuxième place puis devient la première équipe à faire chuter l'AS Otoho à domicile cette saison en championnat.

Les Stelliens comptent désormais quarante-huit points, soit sept de moins que l'AS Otoho. L'Etoile du Congo avait ravi la deuxième place aux Diables noirs après sa victoire 3-2 sur ces derniers, en match comptant pour la 16^e journée. Depuis lors, les vert et jaune n'ont plus perdu cet avantage. Ils ont collectionné six victoires pendant leurs sept dernières sorties contre un match nul.

C'est la meilleure série de l'Etoile du Congo depuis le début de la saison. Les Stelliens n'ont plus concédé de défaites depuis le début de la phase retour. Leur bilan après dix matches est plus que flatteur. L'Etoile du Congo a gagné huit matches contre deux nuls. Ce qui fait d'elle l'équipe la plus en forme de cette phase. Il lui reste à le confirmer le dimanche contre le FC Kondzo, dans le cadre de la 24^e journée; le 22 mai contre le Cara comptant pour la 25^e; et le 27 mai contre la JST en clôture du championnat pour toucher à son but. En revanche, malgré sa deuxième défaite de la saison, l'AS Otoho pourrait fêter son titre dès ce samedi en cas de victoire à Brazzaville contre l'Interclub.

James Golden Eloué

ARTS MARTIAUX

Les jeunes de Kinkala s'intéressent au close-combat

Lors de la mise en place de ligue départementale du Pool, les jeunes se sont massivement mobilisés pour adhérer à la vision de la vulgarisation de la discipline dans la localité.



Une démonstration à Kinkala

Le close-combat se pratique désormais dans le département du Pool. Le cercle sportif Kingston de Kinkala, dont la procédure d'officialisation a été lancée, demeure le sanctuaire de la pratique de cet art martial dans la localité. Les pratiquants ont posé l'épineux problème de l'acquisition des équipements sportifs pour apprendre dans les meilleures conditions. Une doléance qui a été prise en compte par les responsables de l'Association nationale de close-combat, promettant d'apporter des réponses appropriées.

C'est, d'ailleurs, l'un des dossiers que devrait suivre le bureau de la ligue départementale mise en place à l'occasion. Celle-ci est dirigée par Marc Mahoungou qui aura pour tâches, entre autres, de poursuivre la vulgarisation de la discipline dans d'autres localités du département du Pool. Un bureau de plus de quinze membres va l'accompagner dans l'accomplissement de cette mission avec bien sûr l'appui de la tutelle.

En juillet prochain, les 30 ans de pratique du close-combat seront célébrés à Brazzaville. Les pratiquants de la discipline dans le département du Pool sont conviés à cette grande fête nationale de ce sport de combat. En rappel, en dehors du Pool, la discipline est aussi pratiquée dans la Bouenza. L'œuvre de la vulgarisation va se poursuivre dans d'autres départements du pays.

Rude Ngoma, stagiaire

MUSIQUE

L'album «Loin des barreaux» présenté officiellement à Brazzaville

L'un des artistes les plus réguliers dans la production musicale, Doudou Copa de Mi-Amor, vient de présenter son sixième album à la Fnac.

Après Paris, Lyon, Marseille et Toulouse (France), le tour est revenu aux mélomanes de Brazzaville de recevoir «Loin des barreaux». Il sera présenté par la suite à Pointe-Noire, capitale économique du Congo, autour d'un concert, le 18 mai.

Coproduit par Diamond prod de Firro Itoumou Bouya en partenariat avec Marien Fauney Ngombé, responsable de So'Art, le nouvel album compte quatorze titres dont douze en version CD et deux en ligne. Il s'agit de : «Cellule 128», «Habilleur de luxe», «Martyr», «Tirs croisés», «Lamuka», «Encore haut», «Dis moi Tov», «Vainqueur de joie», «Réalité», «Mbelekete», «Demi-siècle» et «Loin des barreaux».

L'artiste Doudou Copa de Mi-Amor s'est inspiré, a-t-il dit, de son expérience de la vie, et surtout de son expérience vécue en prison, en France, à la Maison d'arrêt de la Seine-Saint-Denis, Villepinte (du 14 décembre 2017 au 16 juin 2018), pour préparer cette recette constituée de la rumba et de bien d'autres styles. «Loin des barreaux», dernier titre de l'oeuvre, est une illustration. Il exhorte les hommes de ne pas porter mains aux femmes.

Dans la première chanson «Cellule 128», là où il a passé ses six mois de prison ferme, Doudou Copa explique aux mélomanes ce qu'il a vécu dans ce



Doudou Copa et son producteur zone Afrique, Willy Tati, lors de la présentation de l'album

milieu carcéral.

«C'est un album à plusieurs styles, mais la rumba est dominante. J'invite les mélomanes à bien écouter les mélodies qui s'y trouvent», a déclaré l'artiste.

Doudou Copa a cependant déploré le fait que les mélomanes ont souvent tendance à penser que pour réussir un album, il faut faire un featurig. «Dans cet album, je n'ai pas de featurig. Je n'ai chanté qu'avec les musiciens de mon groupe. Je prône d'abord un tra-

vail individuel avant les featurig», a-t-il expliqué.

Il a réagi également sur son statut de roi de la rumba au Congo-Brazzaville, contesté par certains de ses pairs. Pour Doudou Copa, il n'y a pas de débats à propos, car ce sont des Congolais qui lui ont attribué le titre du roi de la rumba. «Je ne me suis pas auto-proclamé comme le font d'autres artistes. Les mélomanes ont jugé que je suis le roi de la rumba, car ils sont des juges», s'est-il défendu.

Quant à la promotion, l'artiste a révélé que cet album bénéficie et bénéficiera d'une vaste campagne, différente des autres. «J'ai commencé à Paris, Lyon, Toulouse, Marseille ; aujourd'hui à Brazzaville ; le 18 à Pointe-Noire ; après ce sera à Kinshasa, Londres, Etats-Unis. Il y a d'autres artistes qui, bien qu'ils mettent le produit sur le marché, ne sortent même pas du pays. Ils restent sur place», a-t-il confié.

Sur la piraterie, Doudou Copa a indiqué qu'à lui seul, il ne pourra pas mettre un terme à ce qu'il appelle un crime. Cependant, les CD de «Loin des barreaux» vendus actuellement ont été ramenés de Paris par lui-même. Si par malheur, il se trouve qu'il y a un CD différent de celui qu'il a ramené, cela voudra dire que c'est de la piraterie et la main sera mise sur celui qui aura commis ce piratage, a-t-il prévenu.

Répondant à la question sur le contrat qui le lie avec son actuelle maison de production, Doudou Copa a dit qu'il est de deux ans, à raison de deux albums. Ce qui revient à dire que l'an prochain, Doudou Copa, devra mettre sur le marché un autre opus.

Notons que toutes les chansons de Doudou Copa sont également disponibles sur tous les dispositifs de téléchargement.

Bruno Okokana

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



TAEKWONDO

La coupe du président pour relancer les activités

Le nouveau bureau fédéral a décidé de relancer la machine par l'organisation, les 18 et 19 mai, au gymnase Henri-Elendé de Brazzaville, de la coupe du président.

La compétition réunira plus de deux cents athlètes en deux versions dans les catégories seniors, juniors et cadette, pour relancer les activités à la Fédération congolaise de taekwondo (Fécotae). Elle mettra aux prises les athlètes des Ligues de Pointe-Noire, Niari, Pool, Cuvette et Brazzaville. En l'organisant, la fédération veut obéir au calendrier exigé par l'Union des fédérations de taekwondo d'Afrique. C'est également une occasion pour la Fécotae de présélectionner, au sortir de cette compétition, les athlètes qui devront constituer l'ossature des Diables rouges pour les prochaines échéances. Outre l'organisation de cette compétition, la Fécotae, qui a enregistré l'arrivée du président de la zone 4, président de la fédération sœur de la République démocratique du Congo, a lancé le stage de formation d'arbitres



Roch Cyr Popossi Mazimba, président de la Fécotae/Adiac

animé par deux experts de ce pays. « Quinze arbitres ou plus sont invités. C'est l'occasion donnée à tous les arbitres de se recycler. Nous attendons qu'ils

se mobilisent pour bénéficier de cette formation qui va leur permettre de se classer au diapason de la réglementation internationale », a commenté Roch Cyr Popossi Mazimba, président de la Fécotae, avant de préciser que l'entrée est gratuite et le démarrage des pesées et enregistrement des athlètes se fera ce vendredi soir.

James Golden Eloué

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL

Cara s'impose face à Asel

La formation du Club athlétique renaissance aiglons (Cara) a dominé celle d'Asel en version féminine 34-24, le 15 mai au gymnase Nicolas-Oba de Brazzaville, lors de la poursuite de la première journée.



Une séquence du match Adiac

Tout au long de la rencontre, Cara n'a pas tremblé pour franchir le camp d'Asel. Plus dynamique et plus entreprenant, il a imposé son rythme de jeu en multipliant des occasions qui ont presque toutes été concrétisées. Grâce à la technicité de certaines joueuses comme Nianga, Lingoulou ou Badiata, les aiglones ont mené au score dès la deuxième minute jusqu'au coup de sifflet final.

Malgré quelques performances collectives de l'équipe d'Asel menée par le trio Kibiza, Okandzé et Odila, la situation est restée inchangée. Même si elles se sont réveillées entre la fin de la première et le début de la de seconde période, réduisant ainsi l'écart de buts à 14-13, Cara a repris vite le contrôle du match. Au terme de la rencontre, c'est Nianga Ekobo alias Saï-Saï

de Cara qui a été élue meilleure joueuse.

Pendant la conférence de presse d'après match, l'entraîneur de Cara, Pacôme Gambomi, a loué les qualités de ses joueuses. Il a aussi précisé que son club vise le podium. « La victoire est méritée puisque nous avons gagné sur le terrain. C'est un championnat départemental, l'objectif c'est d'être parmi les trois premiers afin de participer au championnat national », a-t-il expliqué.

De son côté, Michel Kaya d'Asel a indiqué : « Il y a encore certes du travail mais je joue avec une équipe de relance. Asel a perdu beaucoup d'athlètes ces deux dernières années et nous sommes en train de façonner les jeunes, sans expériences. L'effectif n'est pas encore complet ».

Rude Ngoma (stagiaire)

MÉDECINE POUR TOUS. GROS CŒUR ET ALCOOL

De quoi s'agit-il ?

Pour ce qui est du gros cœur, le lecteur est prié de se reporter à l'article éponyme paru dans le n°3425 du 8 février 2019 du journal Les Dépêches de Brazzaville. Le gros cœur y est défini comme synonyme de cardiomyopathie dilatée (CMD). Quant à l'alcool, il est ciblé ici comme une cause directe de la CMD.

Profil des patients

Au Congo, dans les années 1960, il s'agissait des sujets jeunes, à nette prédominance masculine, habitants des quartiers pauvres, dénutris et/ou buveurs de bières frelatées. Aujourd'hui, il s'agit des hommes et des femmes jeunes également, habitants des beaux quartiers, nantis et grands consommateurs au long cours d'alcools de tous genres. Brièvement, on peut esquisser ainsi leur profil clinique : sujets souvent de sexe masculin (≥ 70%) ; âgés de ≥ 40 ans ; alcoolisme chronique depuis ≥ 5-10 ans ; statut socio-économique confortable (classes I et II [=les plus favorisées]); porteurs d'hypertension artérielle (HTA) dans presque 100% des cas.

Symptômes

1) Quantification de l'intoxication et seuil du risque de cardiomyopathie :

consommation quotidienne d'alcools pendant cinq à dix ans aux doses de : deux à trois bières de 65 cl, ½ à un litre de vin ou ¼ à 1/2 litre de whisky. Mais on sait que beaucoup de patients nient leur alcoolisme.

2) Les symptômes sont ceux de l'insuffisance cardiaque congestive rapportés dans l'article « Le gros cœur » sus-indiqué. Toutefois le tableau présente ici quelques particularités cliniques : présence quasi constante d'une HTA, existence parfois de formes aiguës d'insuffisance cardiaque avec collapsus rapidement mortelles, dans bien des cas, symptômes longtemps absents en dépit d'une dilatation importante du cœur, fréquentes associations morbides à type de cirrhose hépatique, atrophie et polynévrite des membres inférieurs, accident vasculaire cérébral hémorragique; en revanche, rareté de l'insuffisance coronarienne.

Bilans indispensables

L'essentiel de l'inventaire doit porter sur le cœur et l'état biologique ainsi que sur l'hépatogastroentérologie, la neurologie et la psychiatrie. Cependant nous n'aborderons pas ces derniers aspects. 1) Sur le plan cardiologique, on fera : a) L'électrocar-

diogramme (troubles de rythme, hypertrophie du ventricule gauche), b) la radiographie du thorax (gros cœur, poumons surchargés, épanchement pleural), c) l'échocardiographie-Doppler (dilatation des cavités cardiaques, hypokinésie globale avec fraction d'éjection ventriculaire diminuée, épanchement péricardique, hypertension artérielle pulmonaire, etc.), d) rarement on fait une épreuve d'effort. 2) Sur le plan biologique : bilan hépatique (élévation du taux des enzymes, notamment la gamma-glutamyl-transférase ou GGT, signes biologiques de cirrhose), dosage de la vitamine B1 dont le taux est abaissé, bilan hématologique et rénal, etc.

Quel pronostic ?

1) Les éléments du mauvais pronostic sont : a) la poursuite de l'intoxication alcoolique ; b) la sévérité de l'insuffisance cardiaque ; c) l'importance du désordre hydro-ionique, d) l'atteinte hépatique associée. 2) Les modalités évolutives sont fonction de l'intoxication alcoolique. Ainsi : a) sujets chez lesquels l'abstinence est maintenue : mortalité à 4 ans ≤ 9% des cas; restauration ad integrum de la fonction cardiaque. b) A contrario, si l'intoxication alcoo-

lique se poursuit : altération continue de l'état général, aggravation irréversible de l'insuffisance cardiaque, décès à plus ou moins brève échéance dans tous les cas.

Quel traitement ?

L'hospitalisation est la seule solution adaptée et l'abstinence alcoolique un préalable incontournable. Le traitement est généralement médical (régime, supplémentation en vitamine B1, inhibiteurs de l'enzyme de conversion [Captopril], diurétique [Lasix], beta-bloquant [Carvédilol], consultations d'hépatogastroentérologie et de psychiatrie). La transplantation cardiaque peut être proposée.

Conclusion

L'excès de consommation d'alcool comporte des effets délétères, notamment l'hypertension artérielle et le risque de cardiomyopathie dilatée avec insuffisance cardiaque. Celle-ci peut régresser en cas d'arrêt de l'intoxication alcoolique et d'un traitement médical bien respecté. Dans le cas contraire, l'espoir porté par la greffe cardiaque étant encore limité, elle évoluera inexorablement vers une issue fatale.

Christophe Bouramoué, professeur émérite, nbouramoue@yahoo.fr